

**COMMUNIQUE
A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS
DU FIP GALIA PME n° 10**



Objet : DISTRIBUTION FIP GALIA PME n° 10

Le FIP GALIA PME N° 10 a été constitué fin 2013. Toutes les parts A ont été souscrites avant fin décembre 2013.

La période de 5 ans à compter de la souscription des parts de catégorie A ayant pris fin le 31 décembre 2018, le Fonds peut désormais librement distribuer le produit de la cession de ses actifs, conformément à l'article 13 de son Règlement.

Cinq lignes du portefeuille ont été cédées en 2019 : E2Evolution, Easylive, Nutrivet, Actilev (cession partielle) et Metaleo/Domalys.

Dès lors, nous avons le plaisir de vous informer que nous avons décidé de procéder à une distribution d'une partie des avoirs du FIP GALIA PME N° 10 en espèces, à hauteur de **1 026 090 euros**, soit la somme de **90 € par part**, avant fin mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 6.4.3 du Règlement, ces sommes servent en priorité au remboursement du prix de souscription des parts libéré dans le Fonds.

Par application des dispositions de l'article 150-0 A.II.7° du Code Général des Impôts, dès lors que les sommes qui vous sont ainsi distribuées, n'excèdent pas selon le cas, le prix de souscription ou le prix d'acquisition de vos parts, elles ne seront soumises ni à l'impôt sur le Revenu ni aux prélèvements sociaux (CSG/CRDS).

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vincent SCHIFANO
Président

Contact : 05 57 81 88 10